

**Le Fonds paritaire du secteur principal de la construction en Suisse (Parifonds Bau) fête ses 50 ans**

## **Un instrument important pour la promotion de la formation et l'application des CCT dans le secteur principal de la construction**

**Le premier fonds paritaire pour l'application et la formation a été créé en 1970 par les partenaires sociaux du secteur principal de la construction. Au cours des 50 dernières années, le Parifonds Bau s'est régulièrement adapté à l'évolution des besoins. Il encourage les activités de la branche dans la formation et le perfectionnement, et garantit le contrôle de l'application des conventions collectives de travail (CCT).**

L'an passé, le Parifonds Bau a disposé d'un budget de 53 millions de francs, dont 32 millions destinés à des contributions au financement de formations professionnelles initiales et continues. Au total, 27 000 demandes de soutien ont été traitées. Enfin, 18,2 millions ont été utilisés pour le contrôle et l'application des CCT.

Ces chiffres provenant du rapport annuel 2019 le montrent clairement: le Parifonds Bau est un instrument important de promotion et de financement de la qualification professionnelle, de la sécurité au travail et de la protection de la santé des travailleurs de la construction. De plus, il permet de faire respecter de justes conditions de travail dans le secteur principal de la construction.

### **Cinquante ans de succès**

L'histoire du Parifonds Bau a commencé il y a 50 ans. Dès 1970, les partenaires sociaux de la construction créaient le premier fonds paritaire pour l'application et la formation et l'ancraient dans la Convention nationale (CN). Sous leur égide, le fonds s'est régulièrement adapté à l'évolution des besoins et a permis en particulier la mise en place et le développement de structures professionnelles pour les commissions professionnelles paritaires (CPP) dans toute la Suisse. En 1991, le Conseil fédéral a étendu le champ d'application du Parifonds Bau, ce qui signifie que tous les employeurs et tous les travailleurs de la branche ont dès lors été tenus de cotiser, et ont eu droit en retour à des prestations. Quelques cantons de Suisse romande (GE, NE, VD, VS) et le Tessin font exception à cette règle, car ils disposent de solutions paritaires propres offrant des prestations comparables.

Le Parifonds Bau couvre les personnes assujetties à la CN, mais aussi à la CCT voies ferrées et à la Convention des cadres, ce qui représente un total de 80 000 travailleurs dans environ 6000 entreprises. Le Parifonds Bau est alimenté par les contributions des travailleurs (0,7 % du salaire) et des employeurs (0,5 % du salaire). Il est géré par les syndicats Unia et Syna et les Cadres de la Construction Suisse d'une part, et par la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) d'autre part.

### **Des prestations pour tous**

Dans ses deux domaines principaux que sont l'application et la formation, le Parifonds Bau fournit un ensemble étendu de prestations. Pour le contrôle et l'exécution des CCT, il finance l'activité de trois commissions nationales et de 20 commissions paritaires locales, qui ont contrôlé l'an passé près de 780 entreprises de Suisse et 350 entreprises étrangères envoyant des travailleurs détachés. Les conditions de travail de plus de 10 000 travailleurs ont ainsi été vérifiées. Le respect des dispositions de la CN et des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes dans le secteur principal de la construction est donc garanti.

En matière de formation, des contributions ont été versées notamment pour la formation et le perfectionnement professionnel, pour des formations de grutiers et de machinistes, pour des admissions de chauffeurs, pour des activités liées à la sécurité au travail et pour des cours de langue et de qualification. Les formations de chefs d'équipe et de contremaîtres ont aussi bénéficié du soutien du fonds, tout comme les camps d'apprentis et la promotion de la relève.

# Parifonds Bau

Mais le Parifonds Bau est aussi actif à l'international. Il permet aux travailleurs espagnols et portugais qui retournent dans leur pays d'origine durant les mois d'hiver d'approfondir leurs connaissances grâce à des cours sur place, pour les utiliser ensuite sur les chantiers de Suisse.

## Des défis pour l'avenir

Les discussions en cours sur le masterplan formation professionnelle 2030 de la SSE mettent en évidence les champs d'action de demain. Face au besoin accru de main-d'œuvre qualifiée, le Parifonds Bau doit mobiliser de manière ciblée et efficiente ses ressources financières dans le domaine de la formation. Dans le même temps, il doit réagir aux nouveaux besoins dans la formation et le perfectionnement professionnel, notamment en ce qui concerne les reconversions et les carrières non linéaires. Il lui faudra soutenir de manière ciblée les formations et les perfectionnements qualifiant les travailleurs pour des profils de tâches pour lesquels il existe des besoins urgents et une forte demande dans la branche.

En matière d'application, la mise en place du Système d'information Alliance construction (SIAC) a permis de créer une nouvelle plateforme qui favorise la coordination et la collaboration entre les divers organes. La création d'interfaces organisationnelles et techniques se traduit par une nouvelle avancée de la professionnalisation et de la numérisation qu'il convient d'exploiter pour garantir l'efficacité des contrôles d'application. Le Parifonds Bau joue un rôle important dans cette évolution et investira ses ressources avec discernement pour préparer l'avenir.

**Le rapport annuel 2019 du Parifonds Bau est disponible sur [www.parifondsba.ch](http://www.parifondsba.ch).**



## Parifonds Bau 2019 Vue d'ensemble

Recettes 2019	Parifonds Bau	Dépenses 2019
<p>CN / CCT Construction de voies ferrées / Contrat de cadres de la construction</p>	<p>Fonds paritaire du secteur principal de la construction</p>	
<p></p> <p>Entreprises de construction Entreprises de construction de voies ferrées</p> <p>Cotisations employeur 22.1 millions de CHF</p>		<p></p> <p>Dépenses Éducation 32.0 millions de CHF</p>
<p></p> <p>Ouvriers/ouvrières du bâtiment Ouvriers/ouvrières de construction de voies ferrées</p> <p>Cotisations salarié 30.9 millions de CHF</p>		<p></p> <p>Dépenses Réalisation 18.2 millions de CHF</p>
<p>Cotisations totales 53.0 millions de CHF →</p>		<p></p> <p>Autres dépenses 2.3 millions de CHF</p>
		<p>← Dépenses totales 52.2 millions de CHF</p>
	<p>Résultat en 2019 0.5 million de CHF</p>	

## Faits & chiffres



**4.48 milliards de CHF**

il s'agit de la masse salariale déclarée au  
Parifonds Bau en 2019

**27'300**

visites de performance ont été traitées pendant l'année  
de référence (Année précédente 26'700)



**3'275**

demandes de renseignements et d'informations par  
téléphone ont été traitées par l'équipe du bureau de  
Parifonds Bau

**6'340**

les entreprises sont soumises au  
Parifonds Bau à partir de fin 2019



**1'121 CHF**

sont payés en moyenne par demande de prestation

**700**

Organismes de formation et  
établissements de formation



**12**

recours en indemnisation ont été traités par la  
Commission de recours